



**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

DECLARATION DES OS FP Réunion « Refonder le contrat social avec les agents publics » 29 mars 2018 – 15 h 00

Messieurs les Ministres,

C'est au nom des 7 organisations qui ont appelé à la journée de grève et de manifestations du 22 mars que cette déclaration est prononcée.

Nous souhaitons devant vous et à l'occasion de cette première rencontre après la mobilisation vous interpeller solennellement sur la situation actuelle.

D'abord, pour souligner la réussite de la journée du 22 mars, dont nous nous félicitons, et que vos tentatives de minoration ne peuvent masquer.

Ensuite, pour vous dire à nouveau – et avec plus de force et de conviction que jamais – qu'il y a urgence et nécessité à ce que vous ouvriez de véritables négociations.

Car, il faut être clair : que ce soit sur l'augmentation du pouvoir d'achat, les créations d'emplois statutaires, la titularisation des précaires, l'égalité professionnelle, l'amélioration des carrières, sur le devenir des missions publiques, la façon dont vous cherchez à avancer relève beaucoup plus du passage en force que de la concertation.

Quant au fond, nous persistons à estimer que vos orientations sont tout à fait néfastes pour la Fonction publique, ses missions d'intérêt général, les conditions de vie et de travail des agent.e.s.

Il est donc indispensable que vous preniez en compte ce que vous disent nos organisations syndicales dont la représentativité largement majoritaire et la légitimité ne sauraient davantage être ignorées.

Nous notons que vous nous avez adressé mardi soir une version retouchée du document intitulé « refonder le contrat social avec les agents publics ». Nous mettons cette initiative au seul crédit de la mobilisation unitaire.

Ceci posé, Messieurs les Ministres, les modifications à la marge apportées au dit document ne le rendent pas plus acceptable que dans sa version antérieure.

Il ne faut pas se le cacher : la situation, que vous contribuez principalement à créer, est lourde d'enjeux.

Chacune et chacun est aujourd'hui placé-e devant des responsabilités importantes.

En toute conscience, nos organisations syndicales continueront à assumer pleinement les leurs.

Fait à PARIS, le 29 mars 2017